

COTELUB INFO#32

PROJET DE TERRITOIRE - TRANSITION ENERGETIQUE - ENVIRONNEMENT - FIBRE OPTIQUE - SPL



Eco-défis, artisans et commerçants en route pour le label

L'opération éco-défis, financée par la Région et l'Ademe, est proposée aux artisans et commerçants du territoire afin de les accompagner dans une démarche d'éco-responsabilité, de meilleure gestion de leurs déchets ou de leur consommation d'énergie. Sur la base du volontariat, les commerçants et artisans peuvent s'inscrire au dispositif Eco-défis, déployé par les chambres consulaires : la CCI et la CMA de région PACA. COTELUB s'y engage depuis 2021 dans le cadre de son action sur la Transition énergétique et le PCAET (plan climat-air-énergie territorial). Clara Léonard, chargée de développement économique à la chambre des métiers et de l'artisanat et Isabelle Calzia, Conseillère Entreprise et Territoires à la CCI de Vaucluse vous disent tout sur les Eco-défis.

Comment se déroulent concrètement les Eco-défis ?

Nous avons créé une plaquette qui liste 37 défis répartis dans 5 catégories : déchets, eau, énergie, transports, responsabilité sociétale. A chaque défi correspond un certain nombre d'étoiles. Il faut atteindre suffisamment d'étoiles pour obtenir le label éco-défis, décliné en 3 niveaux : bronze, argent, or.

Pendant le rendez-vous avec l'artisan ou le commerçant, nous faisons un état des lieux des actions déjà réalisées. Puis avec lui, nous voyons quel(s) défi(s) relever pour aller plus loin. Nous le(s) choisissons ensemble, en phase avec le développement de l'entreprise et l'intérêt porté par le professionnel.

Le dossier de chaque participant est ensuite présenté au Comité de labellisation, qui vérifie leur éligibilité avant la remise du label. En s'engageant dans cette démarche, l'entreprise bénéficie :

- d'un accompagnement personnalisé par les agents des Chambres consulaires, pour la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'environnement,
- d'un label environnemental qui permet de valoriser leur image auprès des consommateurs,
- d'une belle couverture médiatique et d'une campagne de promotion du label,
- d'outils de communication gratuits pour communiquer auprès de sa clientèle.

Les demandes sont-elles nombreuses ?

La CCPAL et COTELUB accompagnées des chambres consulaires visent une cinquantaine d'entreprises à labelliser dans les différentes communes. Nous avons pour le moment une trentaine d'inscrits et un peu moins d'une dizaine de rendez-vous supplémentaires sont prévus.

Dans quels secteurs d'activité ?

Tous secteurs d'activités : restauration, épicerie, fromager, confiserie, boulangerie-pâtisserie, chocolaterie, fleuriste, glacier, carrosserie, poterie, coutellerie...

Plus précisément, sur le territoire de Cotelub, quel est le profil des commerçants et artisans qui participent déjà à ce dispositif et comment les avez-vous aidés ?

Sur la quarantaine de professionnels déjà engagés, il y a une grande diversité de métiers. Cependant par rapport à d'autres territoires, on voit davantage de réparateurs automobile et de céramistes. On repère deux profils :

- Le professionnel déjà très mature dans sa démarche écoresponsable, qui nous rencontre par envie de partage et en recherche de valorisation ;
- Le professionnel qui se pose des questions et qui saisit l'occasion pour réfléchir aux actions vertueuses dans son entreprise.

L'EXEMPLE : La coiffeuse et l'impact des produits cosmétiques sur l'environnement

Nous avons donné des repères à une coiffeuse qui culpabilisait sur l'impact environnemental inhérent à son activité : fortes consommations en eau et en énergie, produits polluants... Nous avons vu qu'elle agissait déjà sans en avoir conscience, ce qui est souvent le cas ! Nous lui avons donné des repères pour optimiser ses consommations. Par exemple, saviez-vous que 3 mm de tartre sur les résistances d'un ballon d'eau chaude, c'est 30 % d'énergie consommée en plus par cet équipement ? Au final, cette coiffeuse va creuser des solutions sur plusieurs défis : comparer son contrat d'électricité, installer un thermostat programmeur sur son chauffage, utiliser des produits d'entretien éco-responsables performants dans le cadre de la pandémie, étudier avec son fournisseur la possibilité de gammes écologiques et d'un bar à shampoing (pour remplir les flacons plutôt que de les jeter).

PRATIQUE : Comment participer ?

Pour participer, il faut contacter les conseillères des chambres consulaires : Isabelle Calzia de la CCI pour les commerçants et Clara Léonard de la CMAR pour les artisans. Il est possible de participer jusqu'à fin février. CCI de Vaucluse : Isabelle CALZIA tél. : 04 90 14 87 51 | E-mail : icalzia@vaucluse.cci.fr CMA de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Clara LÉONARD tél. : 06 40 84 01 44 | E-mail : c.leonard@cmar-paca.fr



Le centre forestier, un partenaire essentiel dans la gestion des risques

Pour la première fois, Cotelub a signé un partenariat avec le centre forestier situé à La Bastide des Jourdans dans le cadre de la compétence GEMAPI imposant aux territoires une gestion de leurs cours d'eau. Du 7 au 11 février 2022, une quinzaine d'apprentis du centre forestier se rendra au bord de l'Eze sur la commune de La Bastide des Jourdans pour effectuer des travaux de nettoyage et d'entretien. Ces travaux se feront sur 650 m linéaire, le long de la rivière de l'Eze, en amont de la « source », sous l'école primaire Edouard Arniad. ... Philippe Bertaut, responsable formation au centre forestier démontre l'intérêt d'une telle collaboration tant pour les apprentis que pour la communauté de communes dans sa gestion des risques.

Article complet sur : cotelub.fr/environnement



Enfance et jeunesse : la bonne équation de la SPL

Depuis le 1er janvier, la Société Publique Locale Durance Pays d'Aigues a en gestion le RPE-Relais petite enfance (anciennement Relais parents assistantes maternelles itinérant) et les six crèches multi-accueil de COTELUB : Lou calinou à Cadenet, Les minots à Cucuron, Premiers pas à Villelaure, Les enfants du Luberon à Mirabeau, La ribambelle à La Bastide des Jourdans et 123 soleil à La Tour d'Aigues. Cette société publique, créée en 2020 et administrée par les élus dans l'objectif d'une gestion plus rationnelle et cohérente en matière d'action sociale, accueille aujourd'hui la quasi-totalité des modes d'accueil du territoire...

Article complet sur : cotelub.fr/qualite-de-vie



Le projet de territoire, le document stratégique des élus

COTELUB a élaboré son projet de territoire et l'a récemment présenté aux élus des 16 communes. Ce projet, évolutif, propose une vision stratégique du développement du Sud Luberon à horizon 2050 et définit tous les domaines d'action pour le mandat et au-delà, en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources pour lesquels Cotelub s'engage: bien grandir, bien vieillir, se loger, travailler et entreprendre, se cultiver, se divertir, aider, être solidaire. Ce document se décline en quatre grandes orientations ...

Article complet sur : cotelub.fr/decouvrir-cotelub



Plan Climat en action ! Plus proche de vous : un site internet dédié

Le Plan climat constitue la réponse locale aux défis du changement climatique avec un objectif ambitieux de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2018, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et la Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB) s'associent pour élaborer, animer, mettre œuvre les actions de leur Plan Climat respectif. Adopté il y a un an, il est le fruit d'une concertation publique de laquelle ont émergé plusieurs actions... Vous trouverez toutes ces informations et les actualités sur le site internet dédié aux Plans Climat des deux communautés de communes sur : LUBERON-PLANCLIMAT.FR

Article complet sur : cotelub.fr/transition-energetique



Cotelub, un territoire branché !

La seconde phase de déploiement vient de s'achever sur les huit dernières communes du territoire : La Bastide des Jourdans, Beaumont de Pertuis, Cadenet, Cucuron, Grambois, Mirabeau, Peypin d'Aigues, Vitrolles en Luberon. Ce second plan d'investissement s'élève à 127 916 €. Le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné est effectif sur plus de 15 000 prises commercialisables ; soit 96 % des foyers éligibles à la fibre optique sur le territoire. Deux réunions publiques ont été organisées par Vaucluse Numérique et Cotelub... A lire sur le site les questions posées à Grégory Risbourg, élu référent.

Article complet sur : cotelub.fr/amenagement-du-territoire

LE CHIFFRE
27 C'est le nombre d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial à découvrir sur le site : luberon-planclimat.fr

L'INFO EN +

Cotelub arrive sur PanneauPocket, suivez-nous pour vous tenir au courant de ce qui se passe sur le territoire. Mettez l'appli sur votre portable : app.panneaupocket.com et tapez Cotelub ou 84240.